C’est la nouvelle qui vient de parvenir à notre rédaction sur la décision du Tribunal Arbitral du Sport

En effet, le TAS (Tribunal Arbitral du Sport) a jugé irrecevable la requête de la Fédération Comorienne de football contre la confédération africain de Football. En conséquence, le Cameroun participera belle et bien à la prochaine édition de la coupe d’Afrique des Nations qui se tiendra en Égypte à partir du 21 de ce moi de juin.

Rappelons qu’après le retrait de la CAN 2019 au Cameroun le 4 décembre 2018, les Comores ont estimé que le Pays de Roger Milla n’était plus à mesure de participer à la complétion. Ils ont ainsi saisi l’occasion pour déposer leur plainte demandant à la CAF de retirer le Cameroun dans la compétition.